CONSEIL MUNICIPAL DE BRON

SÉANCE PUBLIQUE DU 5 JUIN 2026

(Elections sénatoriales)

PROCÈS-VERBAL

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATION N° 1 : **4**
GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES
Elections sénatoriales de septembre 2026 - Election des délégués supplémentaires et suppléants
RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 26 mai 2026 s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville le 5 juin 2026 à 17h30 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Intervention de M. le Maire

Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue pour cette nouvelle séance du Conseil Municipal. Il y aura deux Conseils Municipaux, l'un après l'autre, le premier sera consacré aux élections sénatoriales et le deuxième sera un Conseil Municipal plus classique avec trois délibérations.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal, après avoir rappelé que les conseillers disposant d'un pouvoir doivent le signaler et le remettre à l'administration si cela n'a pas déjà été fait.

Membres présents :

M. Jérémie BREAUD (Maire), Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Hervé THIBAUD, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, Mme Laurence MARTEL, M. Raphaël SULTANA, M. René SIMILLON, M. Michel CHAVALARD, Mme Marie ANDREANI, Mme Patricia BENZEKRY, Mme Muriel NEMOZ, Mme Véronique BOUCHER, M. Frédéric RENAUD, M. Michel ARACIL, M. Stéphane GENIN, Mme Laëtitia PEPINO, M. Samir M'HACHI, Mme Elodie CHAZELLE (à partir de 17h53), M. Eric AHIALEY KOSSI, Mme Odile LEPINASSE, Mme Nadia DJELTI, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, M. Patrice BADARD, Mme Lucile MOREL, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Dalila KAABECHE, Mme Hélène QUINQUETON, M. Hervé LEQUIN

Membres présents par procuration :

M. Pascal MIRALLES-FOMINE, pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Christiane RIVOIRE, pouvoir à M. René SIMILLON
M. Emmanuel MAILLET, pouvoir à M. Michel ARACIL
Mme Sandrine CLAUDIN, pouvoir à Mme Muriel ROBIC
Mme Elodie CHAZELLE, pouvoir à M. Eric AHIALEY KOSSI (jusqu'à 17h53)
Mme Alexcia COULY, pouvoir à Mme Laurence MARTEL
M. Alexis CREUSEVEAU, pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ
Mme Aline CONCHONNET, pouvoir à Mme Hélène QUINQUETON

Membre absent :

M. Fatih DEMIRAY

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h30.

Avant de débuter les délibérations, le Conseil Municipal est invité à procéder à la désignation du secrétaire de séance avec un vote à main levée. Monsieur le Maire propose la candidature de M. Fabien DUFFIT-DALLOZ.

Le Conseil Municipal vote à l'UNANIMITÉ la désignation de M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 1 :

GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES
Elections sénatoriales de septembre 2026 - Election des délégués supplémentaires et suppléants

RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE

Maintenant, nous allons voter pour les grands électeurs, pour les Sénatoriales. Les modalités de mise en place du bureau électoral qui sera chargé de procéder au dépouillement sont particulières pour la séance de ce jour.

En application de l'article R. 133 du Code Electoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend automatiquement les deux conseillers municipaux les moins jeunes et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents. Les deux conseillers les plus jeunes présents aujourd'hui sont Ledion LAKURIQI et Hélène QUINQUETON, et les deux conseillers les moins jeunes sont René SIMILLON et Michel CHAVALARD.

Il faut que je vous rappelle les modalités du scrutin, mais si vous êtes ok, je vais juste vous dire l'essentiel car c'est un peu long, de toute façon vous avez tous reçu les modalités. Donc peut-être pour le public, dans les villes de plus de 30 800 habitants, c'est le cas de Bron, les conseillers municipaux sont délégués de droit, ce qui veut dire qu'ils votent aux élections, et l'arrêté du Préfet du Rhône, qui vous a été communiqué en annexe de la convocation de la séance, précise que le Conseil Municipal doit aujourd'hui désigner 16 délégués supplémentaires ainsi que 14 délégués suppléants à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Les délégués supplémentaires et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat. Je vous passe tout le reste.

Donc, maintenant, nous allons procéder au vote. Je vous informe que 4 listes de candidats ont été déposées. Il leur a été attribué une lettre dans l'ordre d'arrivée.

Les 4 listes sont les suivantes :

- Liste A dénommée Groupe « GAUCHE SOCIALE ECOLOGISTE ET CITOYENNE » composée des candidats suivants, je suis obligé de vous donner le nom des candidats, donc dans l'ordre :
 - Jean Pierre ANGOSTO
 - Françoise MERMOUD
 - Jean Pierre SIMON
 - Stéphanie VELLA
 - Farès TOUCHENE
 - Elodie DOERFLER
 - Gérard ARNAUD
 - Margot DASCOTTE
 - Roger MAZANA
 - Zahra HAJJAT
 - Paul GUYON
 - Claire DURAND-MOREL

- Liste B dénommée Groupe « ENCORE + TOUJOURS MIEUX AVEC JEREMIE BREAUD » composée, toujours dans l'ordre, de :
 - Josiane VINCENT
 - Michel SALLE
 - Souhed HEMICI
 - Jean-Paul GROSSO
 - Madeleine GROSSO
 - Yves REYNAUD
 - Noëlle TISSOT
 - Alain GUIGUET
 - Agnès PROTIERE
 - Jean-François NEMOZ

- Geogette MATTEI-SALLE
- Jean-Pierre THOMAS
- Nicole MERME
- Gérard GERBELOT
- Annick CHAVALARD
- Philippe MATHERN
- Joëlle MATHERN
- Jean-Pierre BIOSA
- Geneviève BIOSA
- Benoît THIMONIER
- Hélène LARUE
- Pierre LARUE
- Claudine FEL
- Alain FEL
- Florence DUBIEF
- Gérard HUGON
- Jacqueline DUBOIS
- Eric BERTHET
- Sandrine BERTHET
- Sébastien BRACQ

- Liste C dénommée Groupe « BRON INSOUMISE » :
 - Luna VANHOORDEN
 - Bruno Michel ABATI
 - Zassia OUADAH
 - Aloïs ROY
 - Maelle PENNEGUES
 - Erme ARSLANOGLU
 - Maïa MARIGNIER
 - Guilhem CANIVET
 - Alice VAZART

- Liste D dénommée Groupe « RASSEMBLEMENT NATIONAL » composée des noms suivants :
 - Sylvie LUCISANO
 - Régis MAZUY
 - Catherine BOURGEY
 - Patrick ZUKUMIAN

Donc, normalement, vous avez tous devant vous 5 bulletins, c'est-à-dire les bulletins de chaque liste plus un bulletin qui vous permet de voter blanc. On va vous faire passer un isoloir. Il n'y a pas d'enveloppe donc l'idée ce serait de plier votre bulletin en 4 ou en 2. Un isoloir est à votre disposition, même si ce n'est pas obligatoire.

L'opération de vote est lancée. On me signale qu'il faut plier en 4.

Madame VINCENT, Nathalie, je crois qu'effectivement, pour celles et ceux qui détiennent un pouvoir, on n'a pas de document. Alors, ont un pouvoir : Martine CHAREYRE, René SIMILLON. René, est-ce que tu as 2 bulletins ? D'accord. Michel ARACIL, c'est bon ? Muriel, c'est bon ? Patricia, c'est bon ? Ah oui, c'est bon, Samir est là. Fabien, est-ce que tu as 2 bulletins ? C'est bon ? Laurence, c'est bon ? Et Madame QUINQUETON, c'est tout bon ? Ok.

On fait passer l'urne, Cyprien, merci.

(Vote)

Le scrutin étant clos, j'invite Michel CHAVALARD, René SIMILLON, Hélène QUINQUETON et Ledion LAKURIQI à venir à la table pour assurer le dépouillement.

(*Dépouillement*)

Merci à ceux qui ont participé au dépouillement. Voici les résultats :

- Liste A, Groupe « GAUCHE SOCIALE ECOLOGISTE ET CITOYENNE » : 4 voix
- Liste B, celle que je porte : 34 voix
- Liste C, Groupe « BRON INSOUMISE » : 3 voix
- Liste D, Groupe « RASSEMBLEMENT NATIONAL » : 1 voix

Par conséquent, pour la liste A « GAUCHE SOCIALE ECOLOGISTE ET CITOYENNE » :

- M. Jean-Pierre ANGOSTO délégué
- Mme Françoise MERMOUD suppléante

Pour la liste B que je porte :

- Mme Josiane VINCENT déléguée
- M. Michel SALLE délégué
- Mme Souhed HEMICI déléguée
- M. Jean-Paul GROSSO délégué
- Mme Madeleine GROSSO déléguée
- M. Yves REYNAUD délégué
- Mme Noëlle TISSOT déléguée
- M. Alain GUIGUET délégué
- Mme Agnès PROTIERE déléguée
- M. Jean-François NEMOZ délégué
- Mme Georgette MATTEI-SALLE déléguée
- M. Jean-Pierre THOMAS délégué
- Mme Nicole MERME déléguée
- M. Gérard GERBELOT délégué
- Mme Annick CHAVALARD suppléante
- M. Philippe MATHERN suppléant
- Mme Joëlle MATHERN suppléante
- M. Jean-Pierre BIOSA suppléant
- Mme Geneviève BIOSA suppléante
- M. Benoît THIMONIER suppléant
- Mme Hélène LARUE suppléante
- M. Pierre LARUE suppléant
- Mme Claudine FEL suppléante
- M. Alain FEL suppléant
- Mme Florence DUBIEF suppléante
- M. Gérard HUGON suppléant

Pour la liste C « BRON INSOUMISE » :

- Mme Luna VANHOORDEN déléguée
- M. Bruno Michel ABATI suppléant

Et pour la liste D « RASSEMBLEMENT NATIONAL » : zéro délégué.

Le scrutin est clos.

Est-ce que parmi celles et ceux dont le nom a été appelé en tant que délégué ou suppléant, quelqu'un souhaiterait refuser d'exercer ce mandat qui consiste à aller voter ? Personne.

Eh bien écoutez, on clôture la séance. Tout est fini. Merci à vous tous. Dans quelques instants on passe au Conseil Municipal suivant. Est-ce qu'il y a des choses à signer ou à faire signer Nathalie ? Bon, tout est bon. Merci à Nathalie et à l'ensemble des services qui ont participé. On va passer maintenant au deuxième Conseil Municipal.

La séance est levée à 18h10.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUIN 2026 - SENATORIALES

Président de séance,



Jérémie BREAUD

Secrétaire de séance,



Fabien DUFFIT-DALLOZ